



Environnement

Alerte pour faire interdire les pesticides

D'ici quelques semaines, les sénateurs français vont décider d'interdire ou non les pesticides. C'est la dernière étape d'une bataille menée par Pollinis depuis trois ans, pour préserver les abeilles et l'environnement.

Les sénateurs français hésitent encore à voter cette interdiction en adoptant l'amendement StopNeonics, pourtant, s'ils décidaient l'interdiction immédiate de ces pesticides en France, cela créerait un précédent en Europe, incitant les autres pays à s'aligner, grâce à un effet boule de neige. Cette interdiction permettrait de sauver dans l'immédiat des millions d'abeilles.

En mars dernier, l'Assemblée nationale en France adoptait un amendement au projet de loi Biodiversité (1), interdisant purement et simplement les pesticides néonicotinoïdes sur le sol français dès janvier 2016. L'initiative courageuse de Gérard Bapt et Delphine Batho (députés qui ont déposé l'amendement) apportait une lueur d'espoir aux défenseurs de la nature, militant depuis des années en vue de faire interdire ces produits.

A présent que les députés ont voté favorablement à cet amendement #StopNeonics, c'est au tour des sénateurs de se prononcer.

Des effets catastrophiques...

La décision raisonnable serait d'interdire définitivement ces pesticides avant qu'ils ne causent des dégâts irréversibles sur l'environnement et la biodiversité.

On peut déjà constater que la pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau aux néonicotinoïdes commence à avoir des effets catastrophiques sur la biodiversité de ces milieux, entraînant un déclin rapide des poissons d'eau douce...

De plus, pendant que des insectes non ciblés comme les abeilles et autres pollinisateurs succombent à l'effet de ces poisons, les organismes cibles comme doryphore ou punaise du pêcher (responsables de famines historiques) développent des résistances qui risquent de les rendre insensibles à ces substances pourtant censées les tenir éloignés des cultures. En décimant les insectes utiles à l'agriculture, on se trouverait incapable de la protéger des véritables nuisibles. Pollinis, a rallié les scientifiques pour faire entendre leurs analyses, et faire prendre conscience, études à l'appui, de la dangerosité des néonicotinoïdes pour les pollinisateurs, l'environnement, la santé, la population en terme de sécurité alimentaire.

Références : (1) Amendement sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/2064/>



Pour préserver les abeilles et l'environnement.



La décision raisonnable serait d'interdire définitivement ces pesticides.

AN/754.asp

Contact : Pollinis - www.pollinis.org/message
aux sénateurs de votre département : <http://actions.pollinis.org/stopneonics-senateurs/>

C.B.